

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

courrier adressé aux écoles qui passent à 4,5 jours en 2013.

- Archives - année 2012 / 2013 - l'école - le système éducatif et le fonctionnement de l'école - le fonctionnement de l'école -

Date de mise en ligne : dimanche 14 avril 2013

SNUipp-FSU 65

Madame, Monsieur le directeur, Mesdames, Messieurs, les enseignants

La commune dont dépend votre école a décidé d'appliquer la réforme des rythmes scolaires à compter de la rentrée 2013.

Je vous rappelle que s'il appartient au maire ou au président de l'EPCI de mettre en place une concertation avec les enseignants en ce qui concerne plus particulièrement les horaires et plus généralement le projet éducatif territorial (PEDT), il vous appartient d'accompagner ce choix en alimentant de votre réflexion celle des élus. Je compte sur votre engagement.

Vous trouverez ci-joint pour information copie du courrier adressé aux communes leur indiquant les diverses échéances à venir et les dispositifs mis en place au niveau départemental pour les aider à la construction du PEDT ainsi que le projet d'horaire type départemental présenté en CDEN.

Cordialement Florence SCHIERES Chef de la division scolarité Direction académique des Hautes-Pyrénées Tel : 05 67 76 56 94 mél : ia65discol@ac-toulouse.fr

Post-scriptum :ça vous donne une idée de ce qui vous attend en 2014 …